

*Propre* à s'emploie dans le sens de qui peut servir à ; qui est d'usage : « L'aimant est *propre* à frotter l'aiguille d'une boussole. » (Trévoux.) — « Les gens froids et mélancoliques sont *propres* à l'étude. » (Le Dictionnaire de l'Académie.)

— Dans toutes les phrases citées plus haut, *de* ne nous paraît nullement le régime de l'adjectif *propre* ; il est au contraire le régime du substantif compris dans la phrase. Quand on dit *le propre du singe*, il est bien évident que la préposition est amenée là comme après tous les substantifs dont elle caractérise le régime. Ainsi l'on pourrait dire que l'Académie a eu tort de rattacher la préposition *de* à l'adjectif *propre* dans les phrases suivantes : « Le sable « est le terrain *propre de* cette plante. Le pic et la houe sont la culture « *propre de* ce sol. Le midi est l'exposition *propre de* cet arbuste. » En effet, substituez dans ces phrases un autre adjectif, comme *nécessaire*, *particulier*, *ordinaire*, *naturel*, etc., la préposition *de* pourra toujours exister, quoique cependant elle ne se rattache à aucun de ces adjectifs substitués. N'est-ce point là une preuve que la préposition est inhérente au fond même de la phrase, et qu'elle dépend du substantif ? Ainsi donc nous penchons à croire que l'adjectif *propre* dans ces phrases est employé d'une manière absolue, dans le sens de *particulier*, *seul convenable* ; et qu'alors il n'a pas de régime. Les seules prépositions qu'il admette sont donc *à* et *pour*, comme on va le voir.

*Propre à*, *Propre pour*.

A. L.

Voici ce que pense Roubaud sur ces deux expressions :

*Propre à* désigne des dispositions plus ou moins éloignées, une aptitude ou une capacité nécessaire, mais peut-être insuffisante, une vocation ou une destination encore imparfaite. *Propre pour* marque des dispositions prochaines, une capacité plutôt qu'une aptitude entière et absolue, une vocation ou une destination immédiate. En deux mots, la première de ces locutions désigne plutôt un pouvoir éloigné, et la seconde un pouvoir prochain.

Ainsi l'homme *propre à* une chose a des talents relatifs à la chose ; l'homme *propre pour* la chose a le talent même de la chose : « Un homme *propre à* « tout, n'est pas également *propre pour* tout. » Un savant en état de donner de bonnes leçons est *propre pour* une chaire ; un jeune homme en état de recevoir ses instructions est *propre aux sciences* : le premier a toutes les qualités et les conditions requises pour instruire actuellement ; le second a les qualités et les conditions nécessaires pour s'instruire ou être instruit avec le temps. On est tout formé à l'égard de la chose *pour laquelle* on est *propre* : il faudra se former à l'égard de la chose *à laquelle* on est *propre*.

Un objet est *propre pour* faire, et *propre à* devenir : un bois est *propre pour* teindre ou donner de la teinture : une étoffe est *propre à* teindre ou à recevoir la teinture. (Roubaud, *Synonymes*.)

PUDEUR. Ce mot est surtout admis dans le style noble : « Les artifices

« déshonorent un visage où la *pudeur* toute seule devrait être peinte. » (Massillon.)

Quelle aimable *pudeur* sur leur visage est peinte !

(Racine, *Esther*, acte I, sc. 2.)

Fille du ciel, noble *pudeur*. (J.-B. Rousseau.)

Tous mes écrits, enfants d'une chaste candeur,

N'ont jamais fait rougir le front de la *pudeur*. (Gilbert, *Mon Apologie*.)

... De la *pudeur* les naissantes alarmes

Ont coloré son front d'un attrait plus touchant. (Thomas.)

Sa timide *pudeur* relève ses appas. (Rousseau.)

PULMONAIRE, PULMONIQUE. Le Gendre écrit *poulmonaire*, *poulmonique*. L'analogie favorise cette orthographe, et encore plus celle de *poumonaire*, *poumonique*, *poumonie*, ces mots étant dérivés du mot français *poumon* ; mais l'étymologie latine *pulmo*, *pulmonarius*, ainsi que l'usage et l'Académie, y sont contraires.

## Q

Q est substantif masculin suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne. (L'Académie.)

QUANTES, adjectif qui n'a point de singulier. On l'employait autrefois assez fréquemment dans le langage familier ; aujourd'hui cette expression est rejetée dans le langage populaire. « Je vous accompagnerai chez lui « *toutes et quantes fois* qu'il voudra, » signifie : *Je vous accompagnerai autant de fois qu'il voudra*.

Danet et Trévoux écrivent *toulefois et quantes* sans *s* à *toute*, en faisant de *toutefois* un seul mot. Ce sont deux fautes contre l'usage. (L'Académie, Féraud et Wailly.)

QUART, substantif masculin. C'est la quatrième partie d'un tout. Ce mot, mis par les Grammairiens au rang des noms de nombre distributifs, prend la marque du pluriel : « Cette horloge sonne les *quarts*. » (L'Académie.)

On appelle le *quart d'heure de Rabelais* le moment de payer sa dépense dans une auberge, sa perte au jeu, ou ce qu'on a acheté à crédit. On le dit aussi au figuré : « L'idée de la mort nous annonce un *quart d'heure* qui est « pour tout le monde le *quart d'heure* de Rabelais. » (Le Dictionnaire critique de Féraud.)

QUATRE. On écrit *entre quatre yeux*, pour signifier tête-à-tête, et l'on prononce *quatre-z-yeux*, pour la douceur de la prononciation. C'est ainsi que s'exprime l'Académie au mot *œil* et au mot *quatre*.

Richelet et Trévoux écrivent *quatre yeux*, et ils ne parlent pas de la prononciation.

Beauzée (*Encyclopédie méthodique*, au mot *euphonique*) est d'avis qu'il

serait mieux d'écrire *quatre-s-yeux*, parce qu'alors il ne resterait aucun doute sur la prononciation de cette expression; il pense d'ailleurs qu'il y aurait de l'inconvénient à ne pas y introduire de *s*, car autrement il faudrait prononcer *quate yeux*, en altérant le premier mot, ou *quatre yeux*, en décomposant le second, comme celui d'*ieuse*; au lieu qu'on ne gêne ni l'un ni l'autre en introduisant le *s* euphonique, qui a, au surplus, de l'analogie avec le nombre désigné par *quatre*.

Il est vrai de dire qu'il y a un certain usage en faveur de cette prononciation proposée par Beauzée, mais c'est l'usage des personnes à qui notre orthographe est absolument inconnue. Deux hommes grossiers ont une querelle, ils se menacent: « Si nous sommes jamais entre *quatre-syeux*, dit l'un « d'eux, tu me le paieras. » Comment l'homme instruit a-t-il pu conclure de là que, pour la douceur de la prononciation, il faut dire *entre quatre-syeux*? Si *quatre yeux* offre un son dur à l'oreille, *quatre œufs* n'offre pas un son plus doux; l'euphonie exigerait donc que l'on dit *quatre-s-œufs*; et alors pourquoi, d'euphonie en euphonie, n'irait-on pas jusqu'à dire *huits-yeux*? car enfin le *s* est plus doux que le *t*.

— Malgré cette raison et l'autorité de beaucoup de Grammairiens, l'usage a triomphé, comme l'Académie le constate. Et n'est-il pas naturel que l'usage décide d'une locution toute familière, ou plutôt populaire? A. L.

QUELQUE CHOSE. Vaugelas, dans sa 40<sup>e</sup> et sa 477<sup>e</sup> Remarque, après avoir longuement examiné quel genre demande cette expression, pense qu'il vaut mieux lui donner un adjectif masculin qu'un féminin, et qu'il est mieux d'écrire: « Il y a *quelque chose* dans ce livre qui mérite d'être lu, » que: « Il y a *quelque chose* qui mérite d'être lue. »

La Motte-le-Vayer, sur cette remarque, croit que l'on peut faire usage de l'un ou de l'autre genre. Th. Corneille ne laisse pas le choix; il est d'avis que le masculin doit seul être employé. Féraud, Wailly, Girard, M. Sicard, et plusieurs autres Grammairiens modernes, ne pensent pas qu'il puisse y avoir de doute sur le genre que l'on doit donner à l'adjectif qui accompagne *quelque chose*, c'est-à-dire qu'ils veulent que l'on dise: « Ne dites pas à « votre ami, qui vous demande *quelque chose*: Allez et revenez, je vous le « donnerai demain, lorsque vous pouvez le lui donner à l'heure même. »

Enfin l'Académie, dans ses *Observations sur les Remarques de Vaugelas*, et dans son *Dictionnaire*, au mot *Chose*, tranche la difficulté en disant, en termes exprès, que, quand *quelque chose* est considéré comme un seul mot, et répond à *Paliquid* des Latins, il est toujours masculin.

..... Retenez de moi ce salutaire avis :

Pour savoir *quelque chose* il faut l'avoir *appris*. (M. Andrieux.)

De toutes ces opinions, à peu près unanimes, il résulte qu'il y a une faute dans ce qui suit :

Quand on aura de vous *quelque chose* à prétendre,  
Accordez-la civilement ;

Et, pour obliger doublement,  
Ne la faites jamais attendre.

Toutefois, dit Wailly, s'il y a un adjectif entre *quelque* et *chose*, alors ce n'est plus un seul mot, et *chose* reprend son genre féminin, c'est-à-dire que l'on écrira: « *Quelques belles choses* que vous disiez, *elles* ne seront jamais « goûtées, si vous les prononcez mal. » Et M. Boniface ajoute à cette opinion de Wailly que *quelque chose* est féminin dans le sens de: quelle que soit la chose: « *Quelque chose* qu'il m'ait dite, je ne l'ai point écouté. »

Après *quelque chose*, Vaugelas est d'avis qu'on peut supprimer *de* avant les adjectifs qui régissent cette même préposition: la raison qu'il en donne, c'est que cette répétition rend la phrase dure et désagréable, il veut que l'on dise: « Il l'exhortait à faire *quelque chose* digne de sa naissance, » au lieu de: « Il l'exhortait à faire *quelque chose de* digne de sa naissance. »

L'Académie (dans son *Dictionnaire*) dit que souvent l'adjectif qui suit *quelque chose* est précédé de la préposition *de*: *quelque chose de fâcheux, de merveilleux*.

De Wailly, Lévizac et Demandre pensent que la dureté du son n'est pas une raison suffisante pour faire la suppression proposée par Vaugelas; d'abord parce que cette formule ayant été de tout temps dans la langue, elle est conforme à l'usage; ensuite, parce que ce changement serait une faute, en ce que le mot *chose*, joint à *quelque*, change de nature, et ne présente pas une idée déterminée, comme lorsqu'il est uni à tout autre prépositif; ce qui fait que de substantif il devient pronom indéfini. Vaugelas lui-même paraît être de cet avis dans une autre remarque, où il avoue que *quelque chose* est un seul mot qui est toujours masculin: or, dans notre langue, le pronom indéfini est suivi de la préposition *de*: « Aucun *de* vous; nul *de* « vous; pas un *de* vous; personne *de* vous; qui que ce soit *de* vous; rien « *de* nul; quoi que ce soit *de* bon, etc., » parce que l'effet de cette préposition est de faire disparaître la signification vague que ce pronom a de lui-même, en la déterminant à un objet particulier; et, dans ce cas, comme le fait observer Dumarsais, l'adjectif placé après *de* perd aussi sa nature, et devient un vrai substantif: car ce ne sont pas les mots en eux-mêmes qui décident de leur nature, mais c'est l'emploi qu'on en fait.

Bret, dans son *Commentaire sur Amphytrion* (acte II, sc. 3), n'adopte pas non plus la suppression de la préposition *de*; et il trouve que Molière manque à l'exactitude grammaticale, lorsqu'il fait dire à Sosie:

Je crains fort, pour mon fait, *quelque chose* approchant.

au lieu de dire: *quelque chose* n'approchant. Et les bons écrivains font usage de cette préposition. Voltaire a dit, dans sa 143<sup>e</sup> lettre à d'Alembert: « Heureux si Bayle avait plus respecté les mœurs et la religion, ou *quelque chose d'approchant*. » La Harpe, dans son *Cours de littérature*, a également dit: « Si Eschyle et Sophocle n'ont pas eu cette idée, ils ont dû concevoir *quelque chose d'approchant*. »

De sorte que l'on peut hardiment conclure que, dans les phrases où l'on pencherait à supprimer *de* pour éviter un son dur et désagréable, il est beaucoup mieux d'employer un autre tour, ce qui est aisé, puisqu'il y en a un très bon, qui consiste, par exemple, à modifier *quelque chose* par le relatif *qui*, sujet d'une proposition incidente déterminative, comme : « Il l'exhortait à faire *quelque chose qui* fût digne de sa naissance. »

QUI. Nous avons vu (tome I, page 366) que le pronom *qui*, absolu, ne s'employait généralement qu'au masculin et au singulier, et seulement en parlant des personnes ou des choses personnifiées. Il est cependant un cas où ce mot, prenant dans notre langue le sens du neutre latin *quod*, s'emploie, en parlant des choses, de la même manière que le neutre des langues anciennes : « Voilà *qui* est beau; voici *qui* va bien; *qui* plus est; *qui* pis est. » A. L.

QUINCAILLERIE, substantif féminin. Trévoux et Restaut écrivent *clincailerie*, mais l'Académie et les lexicographes modernes ne font usage que du mot *quincaillerie*, conformément à son étymologie. En effet, *quincaillerie* vient de *quinque*, qui veut dire *cinq*, parce que, lorsque anciennement on prélevait un droit exorbitant à chaque vente de marchandises, on en exceptait seulement les objets d'une valeur au dessous de *cinq sous*, qu'on a appelés, à cause de cela sans doute, *quincaillerie*.

## R

R est substantif féminin suivant l'appellation ancienne, et substantif masculin suivant l'appellation moderne. (L'Académie.)

RAILLERIE (ENTENDRE), c'est prendre bien ce qu'on nous dit, et ne s'en point fâcher : « Néron, tout Néron qu'il était, *entendit* très bien *raillerie* sur ses vers, et ne crut pas que l'empereur, en cette occasion, dût prendre les intérêts du poète. » (Boileau, *Discours sur la Satire*.) — « J'ai reconnu en vous une qualité que j'estime fort, c'est que vous *entendez* très bien *raillerie*, quand d'autres que moi vous font la guerre sur vos petits défauts. » (Racine, *Lettre à son fils*.)

Hé, mon Dieu ! tout cela n'a rien dont il s'offense.

Il *entend* *raillerie* autant qu'homme de France.

(Molière, *les Femmes savantes*, acte IV, sc. 3.)

« Le galant homme *entend* *raillerie* et pardonne l'injure. » (Trublet, *Essais de littérature*.)

*Entendre la raillerie*, c'est entendre l'art de railler, comme entendre la poésie, c'est entendre l'art et le génie des vers. (Le chevalier de Jaucourt, *Encyclopédie*, in-folio.) « Peu de gens *entendent* la fine et innocente *raillerie*. » (Le P. Bouhours, page 40 de ses *Remarques*.)

RAISONNER, RÉSONNER sont deux verbes neutres qui ont des significations bien différentes.

*Raisonner* signifie faire usage de sa raison pour connaître la vérité : « La logique apprend l'art de bien *raisonner*, de *raisonner* en forme. » (Trévoux.) — « La soumission est la source des lumières, plus on veut *raisonner*, plus on s'égaré; plus on doute, plus Dieu permet que les doutes s'augmentent. » (Massillon.)

Sot est celui qui donne.

C'est ainsi devers Caen que tout Normand *raisonne*. (Boileau, Épître II.)

Est-il quelque talent que l'argent ne me donne ?

C'est ainsi qu'en son cœur ce financier *raisonne*. (Boileau, Épître V.)

*Résonner* signifie retentir, renvoyer le son : « Les grands parleurs sont comme les tonneaux vides qui *résonnent* plus que les pleins. » (*Pensée de Phocion*.) — « La grotte de Calypso ne *résonnait* plus de son chant. » (Fénelon, *Télémaque*, liv. I.)

(Trévoux, Richelet, et l'Académie.)

De leurs douces chansons, instruits par la nature,  
Mille tendres oiseaux font *résonner* les airs. (J.-B. Rousseau, Ode 7, livre III.)

Votre austère rival, pâle, mélancolique,  
Fait de ses grands discours *résonner* le portique.

(L. Racine, *la Religion*, chant II.)

On dit figurément : « Tout *résonnait* du bruit de ses louanges, du bruit de ses exploits. »

RAISONNEUR. Ce mot se prend adjectivement : « On est épouvanté de voir jusqu'à quel point notre siècle *raisonneur* a poussé, dans ses maximes, le mépris des devoirs du citoyen. » (J.-J. Rousseau.) — « Les fous *raisonneurs* fourmillent. » (Boiste.) — « L'homme est plus *raisonneur* que raisonnable. » (Le grand Frédéric.)

RANCUNIER, IÈRE, adjectif. Qui est sujet à la rancune, qui garde de la rancune : « C'est un homme *rancunier*, un esprit *rancunier*. » Ce mot s'emploie aussi comme substantif : « C'est un *rancunier*, une *rancunière*; » et dans les deux cas il est familier. (L'Académie, Trévoux, et plusieurs Grammairiens modernes.)

*Rancuneux*, *rancuneuse*, est un barbarisme. Boiste, qui a dit au mot *haineux* que cet adjectif s'entend d'un homme *rancuneux*, naturellement porté à la haine, est d'autant plus à reprendre en cela, qu'à la lettre *r* il n'indique que le mot *rancunier*.

## SE RANGER DE, SE RANGER A.

*Se ranger du parti* de quelqu'un, c'est s'unir avec lui contre d'autres personnes qui ont un intérêt contraire : « Cicéron, s'étant *rangé* du parti de Pompée, entreprit la défense de Ligarius, son ami, accusé d'avoir porté les armes contre César. » (Le P. Rapin.)

Un bruit injurieux

Le *rangeait* du parti d'un camp séditioneux. (Racine, *Mithridate*, acte V, sc. 1.)